



Séance ordinaire du 13 mars 2019

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance régulière est sous la présidence de madame Claudette Simard, préfet, à laquelle il y avait quorum, à la salle de délibérations de la municipalité de Saint-Hilarion, située au 306, chemin Cartier Nord à Saint-Hilarion, et suivant la Loi.

Étaient présents les maires et conseiller suivant :

MM. Jean Fortin, maire	Baie-Saint-Paul
Pierre Tremblay, maire	Les Éboulements
Patrice Desgagné, maire	L'Isle-aux-Coudres
Gérald Maltais, maire	Petite-Rivière-St-François
Patrick Lavoie, maire	Saint-Hilarion
Pascal Tremblay, conseiller	Saint-Urbain

Madame Karine Horvath, directrice générale, est également présente.

La directrice générale procède à la lecture des points à ajouter au projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal, séance ordinaire du 13 février 2019
3. Adoption du procès-verbal, séance du comité administratif du 27 février 2019
4. Adoption des déboursés et des comptes à payer
Service de développement local et entrepreneurial (SDLE)
5. Emploi-Québec : offre de service, mesure Soutien au travail autonome (STA)
6. Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) :
 - 6.1. Modification de la politique d'investissement de la MRC de Charlevoix
 - 6.2. Octroi d'une aide financière à un promoteur
7. Fonds de soutien au démarrage : octroi d'une aide financière
Service de l'environnement et de la Gestion des matières résiduelles
8. Embauche d'étudiants stagiaires pour la période estivale (brigade verte)
Service de l'aménagement du territoire
9. CPTAQ : recommandation adressée à la Commission à l'appui d'une demande d'autorisation de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres pour permettre les aménagements nécessaires à la mise en valeur du site des moulins
10. Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement
Divers
11. ZEC des Martres : demande d'appui
12. Rapport de représentation
13. Affaires nouvelles
 - 13.1. Demande de commandite : RACNCN
 - 13.2. Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2
 - 13.3. FDT : Municipalité de Saint-Urbain (volet soutien aux maisons des jeunes – 2019)
 - 13.4. Comité multiressource : lancement de l'appel de projets (Fonds de mise en valeur de la forêt du Massif et du TNO)
 - 13.5. Appui à la ville de La Malbaie pour la réalisation d'une étude d'impact économique
14. Courrier



15. Période de questions du public
16. Levée de l'assemblée

35-03-19 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, incluant les ajouts aux affaires nouvelles, est proposée par monsieur Patrice Desgagné et adoptée unanimement.

36-03-19 2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2019

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2019 soit adopté.

37-03-19 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 27 FÉVRIER 2019

Il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance du comité administratif du 27 février 2019 soit adopté.

38-03-19 4- ADOPTION DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE, après avoir pris connaissance des informations données par la directrice générale, les comptes suivants soient payés :

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Chèques # 33894 à 33967	139 200,65
Paiements Accès D - chèques # 703 à 724	208 959,26
Paiements préautorisés JG-1163-1164-1165-1166-1167-1191 1196-1198-1199	94 885,89
Salaires nets versés - rapport # 947 à 950	82 284,99
Total	525 330,79

Fonds local d'investissement (FLI)

Total	542,39
--------------	---------------

Chèque # 247

Rendez-vous GRH de Charlevoix

Total	22 101,50
--------------	------------------

Chèques # 352 à 366

MRC de Charlevoix (Avenir d'enfant)

Total	16 386,45
--------------	------------------

Chèques # 11316 à 11325

TOTAL MRC, FLI, RVGRH, Avenir d'enfant

TOTAL	564 361,13
--------------	-------------------



QUE le conseil autorise le paiement de la facture suivante :

Fournisseur	# Facture	Montant
Groupe géomatique Azimut inc.	9124	5 370,49 \$
		<hr/>
		5 370,49 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que la Municipalité régionale de comté de Charlevoix possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath
Directrice générale

QUE soit accepté les comptes payés de TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba), tels que déposés au présent conseil, soit dans le rapport mensuel du 14 février 2019 au 13 mars 2019 et qui se détaillent comme suit :

TNO Lac-Pikauba (Charlevoix)

Chèques # 716 à 717	341,68 \$
TOTAL	341,68 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba) possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath
Directrice générale

39-03-19 5- EMPLOI-QUÉBEC : OFFRE DE SERVICE, MESURE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME (STA)

ATTENDU la volonté de la MRC de Charlevoix de présenter une offre de service à Emploi-Québec, notamment au Centre local d'emploi de Baie-Saint-Paul, concernant la Mesure de soutien au travail autonome (STA);

ATTENDU le document préparé en vue d'être présenté à Emploi-Québec et qui comprend, entre autres, le résumé synthèse du service offert et les résultats d'impact attendus, soit sept (7) nouveaux projets annuellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu à l'unanimité



QUE la MRC de Charlevoix entérine l'offre de service pour la Mesure STA présentée à Emploi-Québec et qu'une copie de la présente résolution soit transmise à Emploi-Québec.

QUE la directrice générale, Karine Horvath, soit autorisée à signer pour et au nom de la MRC de Charlevoix la présente offre de service ainsi que l'entente de service intervenant avec Emploi-Québec, s'il y a lieu.

6- FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (FRCN) :

40-03-19 6.1- MODIFICATION DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA MRC DE CHARLEVOIX

ATTENDU l'entente signée avec le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale le 14 août 2018 concernant la délégation du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN);

ATTENDU la politique d'investissement adoptée par la MRC de Charlevoix le 29 août 2019 relativement au FRCN;

ATTENDU les propositions de modification de ladite politique visant notamment à clarifier les dépenses admissibles et non admissibles, les critères d'évaluation des projets et les modalités administratives;

ATTENDU le document transmis aux membres du conseil concernant l'ensemble des modifications suggérées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Lavoie et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix entérine les modifications proposées à la politique d'investissement relative au FRCN conformément au document transmis aux membres du conseil préalablement.

41-03-19 6.2- OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À UN PROMOTEUR

ATTENDU l'entente signée avec le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale le 14 août 2018 concernant la délégation du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN);

ATTENDU la politique d'investissement adoptée par la MRC de Charlevoix relative à l'admissibilité des projets au FRCN;

ATTENDU l'analyse réalisée par l'équipe du SDLE et les recommandations formulées au conseil de la MRC de Charlevoix quant à l'octroi d'une aide financière à un projet étudié dans le cadre du FRCN;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité



QUE la MRC de Charlevoix accorde une aide financière non remboursable à une entreprise dont le projet a été reconnu admissible dans le cadre du FRCN, et ce, selon les modalités établies suivantes :

Projet	Promoteur	Aide financière accordée
Financement au démarrage d'une entreprise dans le secteur agroalimentaire	Le Véritable agneau! (Dossier no FR1902-431)	32 575 \$

QUE la MRC de Charlevoix autorise le préfet, madame Claudette Simard, et la directrice générale, madame Karine Horvath, à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente établi avec le bénéficiaire de l'aide financière accordée.

42-03-19 7- FONDS DE SOUTIEN AU DÉMARRAGE : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix dispose d'un fonds destiné à soutenir les entreprises en démarrage (Fonds de soutien au démarrage);

ATTENDU les recommandations favorables du comité d'analyse et d'investissement et le dépôt du document résumant le projet présenté, ses retombées et le montage financier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix autorise le versement d'une contribution au promoteur suivant ayant soumis un projet dans le cadre du Fonds de soutien au démarrage:

Projet	Promoteur	Somme accordée
Saveur Nature S.E.N.C.	Annick Leblond et Steve Fortin (Dossier no D1901-429)	5 000 \$

QUE la MRC de Charlevoix autorise la préfet, madame Claudette Simard, et la directrice générale, madame Karine Horvath, à signer pour et au nom de la MRC tous les documents relatifs à la présente résolution avec le bénéficiaire de l'aide financière accordée.

43-03-19 8- EMBAUCHE DE DEUX ÉTUDIANTS STAGIAIRES POUR LA SAISON ESTIVALE (BRIGADE VERTE)

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix va de l'avant avec le projet de brigade verte qui se traduit par l'embauche de deux étudiants stagiaires qui auront notamment pour mandat d'informer et de sensibiliser les citoyens concernant les options visant à détourner un volume accru de matières résiduelles de l'enfouissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu unanimement



QUE la MRC de Charlevoix procède à l'embauche de mesdames Sandrine Boies et Rosalie Dallaire à titre d'agentes de sensibilisation (poste étudiant), un poste de salarié temporaire au taux horaire de 15,85 \$, auquel s'ajoute 10 % qui s'applique aux salariés temporaires.

QUE la durée de l'emploi soit fixée à 13 semaines, débutant le 13 mai 2019.

QUE les dépenses afférentes à ce projet soient imputées au budget de la Gestion des matières résiduelles.

44-03-19 9- CPTAQ : RECOMMANDATION ADRESSÉE À LA COMMISSION À L'APPUI D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES POUR PERMETTRE LES AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES À LA MISE EN VALEUR DU SITE DES MOULINS

ATTENDU QUE la CPTAQ, conformément à l'article 58.4 de la LPTAA, requiert la recommandation de la MRC de Charlevoix à l'égard d'une demande d'autorisation faite par une municipalité, dans ce cas, la municipalité de L'Isle-aux-Coudres;

ATTENDU QUE le projet de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres consiste principalement à obtenir une autorisation générale pour des aménagements nécessaires ou utiles pour la mise en valeur du site des moulins historiques;

ATTENDU QUE la demande d'autorisation porte sur une partie du lot 6 251 856 sur laquelle se trouvent l'étang et le barrage;

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix a pris en considération les dix critères énoncés à l'article 62 de la LPTAA, dont la possibilité d'utilisation agricole des lots visés et des lots avoisinants, la disponibilité ou l'absence d'autres emplacements et les conséquences d'un refus;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Isle-aux-Coudres est la demanderesse et a produit une résolution unanime en faveur du projet (résolution 2018-12-462);

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix est favorable aux aménagements pour la mise en valeur du site des moulins historiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu unanimement

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la MRC de Charlevoix, après avoir pris connaissance des critères prévus à l'article 62 de la LPTAA, appuie la demande de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres pour la réalisation des aménagements nécessaires ou utiles pour la mise en valeur du site des moulins historiques.

QUE la MRC de Charlevoix indique que cette demande est conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire et au règlement de contrôle intérimaire.



QUE la MRC de Charlevoix renonce au délai prévu à l'article 60.1 de la LPTAA ainsi qu'à la tenue d'une rencontre si l'orientation préliminaire de la CPTAQ est favorable.

45-03-19 10- EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix a procédé à l'affichage d'un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement dans le cadre d'un processus de recrutement;

ATTENDU QUE la MRC a reçu des candidatures et que suite aux entrevues de sélection, la candidature de monsieur Patrice Noël a été retenue par le comité de sélection;

ATTENDU QUE monsieur Noël détient un diplôme d'études collégiales en aménagement du territoire et urbanisme et près de neuf années d'expérience à titre d'inspecteur régional pour une MRC et des municipalités locales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Tremblay et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix procède à l'embauche de monsieur Patrice Noël à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement, un poste de salarié régulier à raison de 35 heures par semaine.

QUE l'embauche de monsieur Patrice Noël à titre de salarié régulier soit effective à partir du 25 mars 2019, selon le taux horaire de l'échelon 5 du groupe d'emploi 3, soit 25,25 \$, selon la convention collective en vigueur.

46-03-19 11- ZEC DES MARTRES : DEMANDE D'APPUI

ATTENDU le projet de la ZEC des Martres qui vise à construire un nouveau bâtiment d'accueil en remplacement du bâtiment actuel qui comporte de nombreuses problématiques liées à sa désuétude;

ATTENDU QUE ce projet de construction d'un nouveau bâtiment d'accueil s'inscrit dans le cadre du plan de développement d'activité récréative de la ZEC des Martres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix confirme son appui à la ZEC des Martres concernant le projet de construction d'un nouveau bâtiment d'accueil.

12- RAPPORT DE REPRÉSENTATION

RENCONTRE AVEC LA MINISTRE GENEVIÈVE GUILBAULT: les maires ont participé à une rencontre avec madame Guilbault, vice-première ministre et ministre responsable de la Capitale-Nationale, pour discuter des enjeux et priorités d'action pour le développement de Charlevoix.

SANA : monsieur Patrick Lavoie a participé à une activité organisée à Baie-Saint-Paul par le Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) récemment.



COURONNEMENT DE LA REINE DE CHARLEVOIX : monsieur Patrick Lavoie a aussi assisté au Carnaval de L'Isle-aux-Coudres où la reine de Charlevoix a été couronnée.

RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE : monsieur Jean Fortin résume les discussions tenues lors de la dernière réunion du conseil d'administration de la Réserve. Plusieurs projets intéressants sont en cours.

ÉCONOMUSÉE DES TRAVERSEUX : monsieur Patrice Desgagné a assisté à la conférence de presse confirmant l'aide gouvernementale apportée au développement du projet d'Économusée des Traverseux à L'Isle-aux-Coudres. Madame Émilie Foster, députée, a représenté le Gouvernement provincial lors de cette annonce.

FQM : monsieur Pierre Tremblay explique que la FQM se concentre à court terme à compléter les négociations avec le MSP pour le renouvellement des ententes avec la SQ et sur le lancement prochain de programmes d'aide financière pour le déploiement partout au Québec de services d'Internet haute vitesse.

LE MASSIF : monsieur Maltais explique qu'un groupe de journalistes a ciblé Charlevoix pour un événement prévu en 2020. Des discussions se poursuivent avec les partenaires éventuels de ce projet.

RAPPORT DE REPRÉSENTATION DU PRÉFET : madame Simard a représenté la MRC de Charlevoix lors des activités et événements suivants :

- **CIUSSCN** : discussions avec le président directeur général du CIUSSS de la Capitale-Nationale principalement entourant la problématique de pénurie de main-d'œuvre;
- **MSP** : formation des maires et directions en matière de communications en situation de mesures d'urgence;
- **CSP** : réunion du Comité de sécurité publique de la MRC de Charlevoix;
- **Défi Parité** : rencontre de démarrage du comité Défi Parité de la MRC de Charlevoix qui a pour objectif d'élaborer une politique d'égalité pour la MRC;
- **Centre d'archives** : réunion du conseil d'administration de l'organisme;
- Présentation de la Stratégie socioéconomique 2019-2029 de la MRC de Charlevoix, ce mardi, aux partenaires de la MRC qui se sont engagés à collaborer à la mise en œuvre de cette stratégie.

13- AFFAIRES NOUVELLES

47-03-19 13.1- DEMANDE DE COMMANDITE : RACNCN

Il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité

QUE la MRC octroie une commandite de 250 \$ à l'organisme Relève agricole de la Capitale-Nationale - Côte-Nord (RACNCN) dans le cadre de la coordination d'une activité annuelle de financement, une somme imputée au budget des dons et commandites de la MRC de Charlevoix.



48-03-19 13.2- SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 2

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres pour le TNO Lac-Pikauba, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Lavoie et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 14 500 \$, et confirme que la contribution de la MRC de Charlevoix sera d'une valeur d'au moins 4 500 \$;

QUE la MRC de Charlevoix autorise la directrice générale, madame Karine Horvath, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

49-03-19 13.3- FDT : MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN (VOLET SOUTIEN AUX MAISONS DES JEUNES - 2019)

ATTENDU QUE le plan de travail du FDT 2019-2020 de la MRC de Charlevoix comporte un volet qui vise à soutenir le fonctionnement et les opérations des maisons des jeunes ou de leurs points de service;

ATTENDU QUE le plan de travail prévu par la MRC prévoit que la somme disponible par municipalité dans le volet Soutien aux maisons des jeunes est de 5 000 \$ annuellement;

ATTENDU QUE, conformément à la Politique d'attribution des aides consenties dans le cadre du FDT, la municipalité de Saint-Urbain a transmis à la MRC une demande d'aide financière de 5 000 \$ pour l'année 2019;

ATTENDU QUE le coût total du projet pour 2019 est évalué à 22 500 \$, et ce, pour opérer la Maison des jeunes de Saint-Urbain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Tremblay et résolu à l'unanimité



QUE la MRC octroie la somme de 5 000 \$ prévue dans le plan de travail du FDT de la MRC pour appuyer la municipalité de Saint-Urbain dans le cadre de l'animation de la Maison des jeunes pour l'année 2019;

QUE madame Karine Horvath, directrice générale, soit autorisée, au nom de la MRC de Charlevoix, à signer le protocole d'entente intervenant avec la municipalité de Saint-Urbain.

50-03-19 13.4- COMITÉ MULTIRESSOURCE : LANCEMENT DE L'APPEL DE PROJETS (FONDS DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT DU MASSIF ET DU TNO)

ATTENDU la recommandation du comité multiressource de la MRC de Charlevoix d'affecter une somme de 40 000 \$ provenant du fonds réservé de la convention de gestion territoriale (CGT) au Fonds de mise en valeur de la Forêt habitée du Massif pour l'année 2019;

ATTENDU QUE ce fonds est réservé exclusivement aux promoteurs qui réalisent un projet situé dans les limites du territoire de la convention de gestion territoriale (Forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu à l'unanimité

QUE le budget du Fonds de mise en valeur de la Forêt habitée du Massif pour l'année 2019 soit fixé à 40 000 \$ et qu'il soit imputé au budget de la convention de gestion territoriale (CGT).

QUE l'appel de projets coordonné par Jérôme Fournier, agent de développement forestier de la MRC de Charlevoix, soit lancé au cours des prochains jours et que les promoteurs admissibles soient invités à soumettre des projets à la MRC.

QUE cet appel de projets soit, par ailleurs, jumelé à celui du fonds de mise en valeur du TNO Lac-Pikauba, dont la somme prévue au budget 2019 du TNO est fixée à 15 000 \$ et que les promoteurs admissibles soient invités à soumettre des projets à la MRC.

51-03-19 13.5- APPUI À LA VILLE DE LA MALBAIE POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT ÉCONOMIQUE

ATTENDU QUE la ville de La Malbaie réalise une étude d'impact économique concernant l'ouverture éventuelle d'un nouveau casino dans la ville de Québec;

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix est invitée à appuyer politiquement et financièrement les démarches de la ville de La Malbaie pour assurer la pérennité des activités et des retombées du Casino de Charlevoix;

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix est préoccupée par cette piste explorée par le Gouvernement et qu'il y a lieu de contribuer à la réalisation de cette étude d'impact pour faire valoir toute l'importance que revêt le Casino dans l'économie charlevoisienne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu à l'unanimité



QUE la MRC de Charlevoix octroie une aide financière de 2 500 \$ à la Ville de La Malbaie à titre de contribution à la réalisation de l'étude confiée à la firme Raymond Chabot Grant Thornton dont le coût est évalué à 34 492 \$ (avant taxes), une somme imputée au budget des dons et commandites de la MRC de Charlevoix.

14- COURRIER

DIVERS

Une dame nous fait part de ses préoccupations routières sur la 138 en direction est à Baie-Saint-Paul, en approche de la courbe de la Laiterie Charlevoix. Afin d'éviter de futurs accidents, elle nous propose une solution.

Les organisateurs de l'évènement **Foire de l'Emploi 21^e édition** nous informent que l'évènement aura lieu le 29 et 30 mars prochain au Centre de foires de Québec (ExpoCité).

15- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Des questions sont posées entourant un projet soutenu en 2018 dans le cadre du Fonds de mise en valeur de la Forêt du Massif. La directrice générale explique la teneur de l'aide financière apportée à ce projet, alors en phase exploratoire.

52-03-19 16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Pascal Tremblay et adoptée unanimement. Il est 16 h 45.

Karine Horvath
Directrice générale

Claudette Simard
Préfet